

Vous pouvez demander les actes du Colloque

« LA GESTION DES SITES CULTURELS ET TOURISTIQUES »

qui a eu lieu le 22 octobre 2009 au Château de Langeais

Par courrier : Sté KLEBER ROSSILLON

146 rue Victor Hugo - 92300 LEVALLOIS

Par fax : 01 41 18 50 52

Par mail à Catherine Bonamy : c.bonamy@chateau-de-langeais.com

Rappel des interventions de la journée :

9 h 30 : Accueil

10 h 00 : **La gestion déléguée du château de Langeais**, propriété de l'Institut de France
Jean FAVIER, Membre de l'Institut, Conservateur du château de Langeais e

10 h 40 : **Panorama des offres de gestion déléguée**
Jean-Michel PUYDEBAT, Consultant tourisme Cabinet PV2D

11 h 00 : **Choix du mode de gestion** - Quel contrat : concession, affermage, gérance, régie intéressée ?
Maître Boris MARTOR, Cabinet EVERSHEDES

12 h 00 : **Exemple d'une approche globale d'un site ; un projet de monument**
Kléber ROSSILLON

12 h 30 : DEJEUNER

14 h 00 : L'exploitation en direct d'un site privé

Henri CARVALLO, Propriétaire du château de Villandry

14 h 45: Gestion associative, gestion déléguée et économie mixte des sites culturels et touristiques

Jean-Michel TOBELEM, OPTION CULTURE

15 h 45 : Partenariat public privé, un nouveau levier des politiques culturelles et touristiques

Philippe MAUD'HUI, ATOUT FRANCE

16 h 15 : La politique culturelle des communes, la délégation de service public du point de vue de la F.N.C.C.

Karine GLOANEC MAURIN, Présidente de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture

17 h 00 : Synthèse des interventions et clôture de la journée

Gestion de sites et de monuments historiques

Siège : Château de Castelnaud - 24 250 CASTELNAUD LA CHAPELLE

Bureau : 146 rue Victor Hugo 92300 LEVALLOIS Tel 01 41 18 50 84 – Fax 01 41 18 50 52

www.kleber-rossillon.com

SARL au capital de 45 800 € - RCS Sarlat B 401 291 430 – FR27401291430